

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU  
TRAVAIL

## Pénibilité au travail



Date de dernière mise à jour 01 juillet  
2024

## Durée et organisation

Durée 1 jour

### Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

## Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Intégrer les contraintes réglementaires, dans leur stratégie
- ▶ Structurer une démarche d'amélioration des conditions de travail
- ▶ Expliciter, dans leur entreprise, la notion de pénibilité

## Programme

### La notion de pénibilité

- ▶ Réglementation applicable
- ▶ Identifier les facteurs de risques professionnels liés à la pénibilité :
  - ▶ Au titre des contraintes physiques marquées
  - ▶ Au titre de l'environnement agressif
  - ▶ Au titre de certains rythmes de travail

### Admission

#### Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

#### Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Maîtriser les savoirs fondamentaux

#### Modalités et délais d'accès

##### Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

##### Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

##### Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

##### Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

### Coût

360 € HT

### Modalités et moyens pédagogiques

- ▶ Identifier les métiers impactés

### Mise en place d'un plan de prévention des expositions aux facteurs de pénibilité

- ▶ Exploitation du Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels
- ▶ Evaluation des risques et seuils réglementaires
- ▶ Les acteurs : référent entreprise, médecins du travail, CSE...
- ▶ Le plan d'actions de prévention

### L'obligation de traçabilité à l'exposition des risques professionnels dans l'entreprise

- ▶ Identifier les travailleurs concernés
- ▶ La fiche de poste et de suivi de l'exposition
- ▶ Suivi de gestion et management RH

### Les nouvelles possibilités offertes aux salariés dans le cadre de la pénibilité

- ▶ Le calcul des points dus aux salariés
- ▶ Les compensations de la pénibilité au travail
- ▶ Le compte personnel de prévention de la pénibilité

## Indicateurs de performance

- ▶ Satisfaction stagiaire :



99,7 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : données non significatives pour cette formation

1550 salariés formés en 2023 en Prévention | Santé | Sécurité

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 01/07/2024

### Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

### Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

### Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

### Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situations collectives et individuelles

### Validation

- ▶ Remise d'une attestation de compétences

### Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | Nadia LE CHANU | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | Corinne PRIGENT | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89